Deepbloo

PANORAMA DEEPBLOO

Panorama Deepbloo des appels d’offres en illuminations et décorations de Noël

France · novembre 2025 à octobre 2026

Publié le 12 novembre 2026

Location, pose, achat : comment les collectivités préparent les fêtes

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

INTRODUCTION Noël se prépare dès le printemps

Chaque fin d'année, les rues commerçantes, les places et les ronds-points se parent de guirlandes, de motifs lumineux et de sapins. Derrière ce décor, il y a des marchés publics : les communes louent ou achètent leurs motifs, confient leur pose et leur dépose à des entreprises spécialisées, et organisent parfois des parcours lumineux ou des marchés de Noël.

Ce Panorama Deepbloo recense les appels d'offres publiés en France entre novembre 2025 et octobre 2026 pour les illuminations et les décorations de Noël. Il s'appuie sur 262 consultations, publiées par 243 acheteurs publics dans 71 départements ainsi qu'à Saint-Barthélemy et en Nouvelle-Calédonie, et sur 106 procédures attribuées.

Repères nationaux

- **Arrêté du 27 décembre 2018** relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses : il définit l'« événementiel extérieur » comme les installations lumineuses temporaires utilisées à l'occasion d'une manifestation (art. 1er, f). Le maire peut déroger aux règles d'extinction de la mise en lumière du patrimoine, des parcs et jardins et de l'éclairage des bâtiments non résidentiels (hors façades) « durant les illuminations de Noël » (art. 2, VII).
- **41 %** : part de l'éclairage public dans les consommations d'électricité des collectivités territoriales, selon l'ADEME, chiffre repris par le gouvernement dans une réponse publiée au Journal officiel le 23 avril 2024.
- **11 millions** de points lumineux d'éclairage public en France, selon Enedis, qui indique que leur consommation a baissé de 20 % entre minuit et 4 h au cours de la première quinzaine de décembre 2022, par rapport à la même période de 2021 (communiqué du 27 décembre 2022).

Sources : Légifrance (arrêté du 27 décembre 2018 modifié, NOR TREP1831126A) ; Assemblée nationale, 16e législature, question écrite n° 3497, réponse publiée au JO le 23 avril 2024 ; Enedis, communiqué du 27 décembre 2022.

Premier enseignement : Noël se prépare dès le printemps. Rares de novembre à mars, les consultations augmentent nettement en avril et restent nombreuses jusqu'en octobre : 202 sur 262, soit 77 %, sont publiées d'avril à octobre. La location des motifs l'emporte par ailleurs nettement sur leur achat.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

01

SECTION 01

L’essentiel en chiffres

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

L'essentiel en chiffres

262
CONSULTATIONS
publiées de novembre 2025 à octobre 2026

77 %
PUBLIÉES D'AVRIL À OCTOBRE
202 consultations sur 262

95
PRÉVOIENT LA LOCATION DES MOTIFS
contre 44 leur achat (19 combinent les deux)

21 %
DANS UN CONTRAT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
54 consultations

93 %
LANCÉES PAR DES COMMUNES
dont 126 de moins de 20 000 habitants

20
ATTRIBUTIONS À BLACHÈRE ILLUMINATION
sur 64 procédures dédiées nommant un titulaire

Les principaux enseignements

- **Une commande lancée dès le printemps.** Avril est le mois le plus actif (33 consultations) et le rythme reste soutenu jusqu'en octobre. 38 dates limites de réponse tombent en septembre 2026 et 49 en octobre ou novembre, à quelques semaines de l'allumage.
- **La location domine.** 76 consultations portent sur la location de motifs, souvent avec leur pose, leur maintenance et leur dépose, et 19 combinent achat et location. L'achat seul concerne 25 consultations, la pose et la dépose des motifs déjà possédés par la collectivité 41.
- **Un poste souvent fondu dans l'éclairage public.** 54 consultations, soit environ une sur cinq, confient les illuminations au titulaire du contrat d'éclairage public de la commune.
- **Des petites et moyennes communes.** 244 consultations sur 262 émanent de communes, dont 126 de moins de 20 000 habitants. 16 villes de plus de 100 000 habitants figurent parmi les acheteurs, dont Paris, Marseille, Lyon et Toulouse.
- **Deux spécialistes en tête des attributions.** Sur 64 procédures attribuées, dédiées aux illuminations et décors, qui nomment un titulaire, Blachère Illumination est retenue dans 20 et Leblanc Illuminations dans 11.

Citer ce Panorama

Source : Deepbloo, Panorama des appels d'offres en illuminations et décorations de Noël, France, novembre 2025 à octobre 2026 (deepbloo.com)

Les chiffres et graphiques de ce rapport peuvent être repris librement, avec la mention de la source.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

02

SECTION 02

Méthodologie

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

MÉTHODOLOGIE

Périmètre et règle de comptage

Ce Panorama porte sur les avis de marché publiés en France, outre-mer compris, du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2026, et sur les avis d'attribution publiés sur la même période. Il couvre les illuminations de Noël et de fin d'année, les décors lumineux, les sapins et décorations de Noël, ainsi que les festivités de Noël lorsqu'elles comprennent des décors lumineux.

Les consultations sont repérées dans la base Deepbloo à partir de leur titre, de leur description et de l'intitulé de leurs lots. Chaque avis a ensuite été lu : seuls sont conservés ceux dont l'objet, ou l'un des lots, porte sur les illuminations ou les décorations de Noël. Sont écartés les avis qui ne citent ces prestations qu'en passant (une collecte des déchets incluant les sapins usagés, un contrat d'éclairage public excluant les illuminations), les mises en lumière et éclairages permanents, les décors saisonniers sans lien avec Noël, les fêtes sans décor (spectacles, fête de la musique, Fête des Lumières de Lyon), les avis de programmation des achats, les décisions administratives et les avis rectificatifs.

Une consultation n'est comptée qu'une fois lorsqu'elle est publiée sur plusieurs plateformes, sous plusieurs variantes du nom de l'acheteur, en version anglaise, ou republiée avant sa date limite. Une relance publiée après la date limite d'une première consultation compte comme une nouvelle consultation, de même que chaque lot publié séparément. Les acheteurs concernés par une relance sont signalés dans le tableau des acheteurs.

Chaque consultation est rattachée à un type de prestation et à un type d'acheteur. Les contrats d'éclairage public sont retenus lorsque leur objet mentionne explicitement les illuminations festives, de Noël ou de fin d'année, ou la pose de motifs lumineux ; ils sont signalés à part et exclus des calculs de montants. Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne sont retenues que lorsqu'elles portent sur les illuminations elles-mêmes, et non sur un contrat d'éclairage public. Les fêtes de fin d'année organisées pour le personnel d'une collectivité sont conservées lorsqu'un lot porte sur la décoration.

Du recensement au comptage

Avis de marché retenus après lecture	281
Consultations après application de la règle de comptage	262
Avis d'attribution retenus	123
Procédures attribuées après application de la règle de comptage	106
Sources de publication distinctes	46
Consultations publiées au BOAMP ou au JOUE	172

Ce que mesure ce Panorama

Ce Panorama compte des consultations, pas des montants. Un accord-cadre de quatre ans et une location pour une seule saison pèsent chacun une consultation : l'évolution du nombre de consultations ne mesure ni les dépenses des collectivités ni le volume des illuminations installées.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Pourquoi 262 consultations ?

Ce chiffre ne correspond pas au nombre de collectivités qui installent des illuminations. Une grande partie des achats ne donne pas lieu à un appel d'offres publié, pour plusieurs raisons.

- **Les petits montants.** Un acheteur peut conclure un marché de fournitures ou de services sans publicité ni mise en concurrence préalables en dessous de 40 000 € HT jusqu'au 31 mars 2026, puis de 60 000 € HT depuis le 1er avril 2026. Jusqu'à 90 000 € HT, la publication au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales n'est pas obligatoire.
- **Les contrats sur plusieurs saisons.** 41 % des consultations sont des accords-cadres, souvent conclus pour trois ou quatre ans : une collectivité ne remet pas ses illuminations en concurrence chaque année.
- **La pose sans marché dédié.** Une partie des communes pose ses motifs avec ses propres services techniques, ou confie la pose au titulaire de son contrat d'éclairage public sans que l'objet du marché le mentionne.
- **Les achats groupés.** Certaines communes passent par une centrale d'achat, comme le SIGERLY ou Dijon Métropole, qui lance une seule consultation pour plusieurs acheteurs.

Les consultations recensées correspondent donc aux marchés mis en concurrence et publiés. Leur valeur estimée médiane atteint 200 000 € HT.

Seuils : décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics ; code de la commande publique, art. R. 2122-8.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

03

SECTION 03

Calendrier et dynamique

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

CALENDRIER Un marché à contre-saison

Les consultations suivent un calendrier très marqué. De novembre 2025 à mars 2026, elles restent rares, entre 8 et 15 par mois. Elles doublent en avril (33) et se maintiennent ensuite entre 24 et 33 par mois jusqu'en octobre, y compris en août (24), malgré le creux estival de l'ensemble des appels d'offres.

Rapportées à l'ensemble des appels d'offres publiés en France, elles représentent entre 5,0 et 9,5 consultations pour 10 000 appels d'offres de novembre à mars, puis entre 11,1 et 19,9 d'avril à octobre. Le pic d'août (29,0) tient surtout au faible nombre total d'appels d'offres publiés ce mois-là.

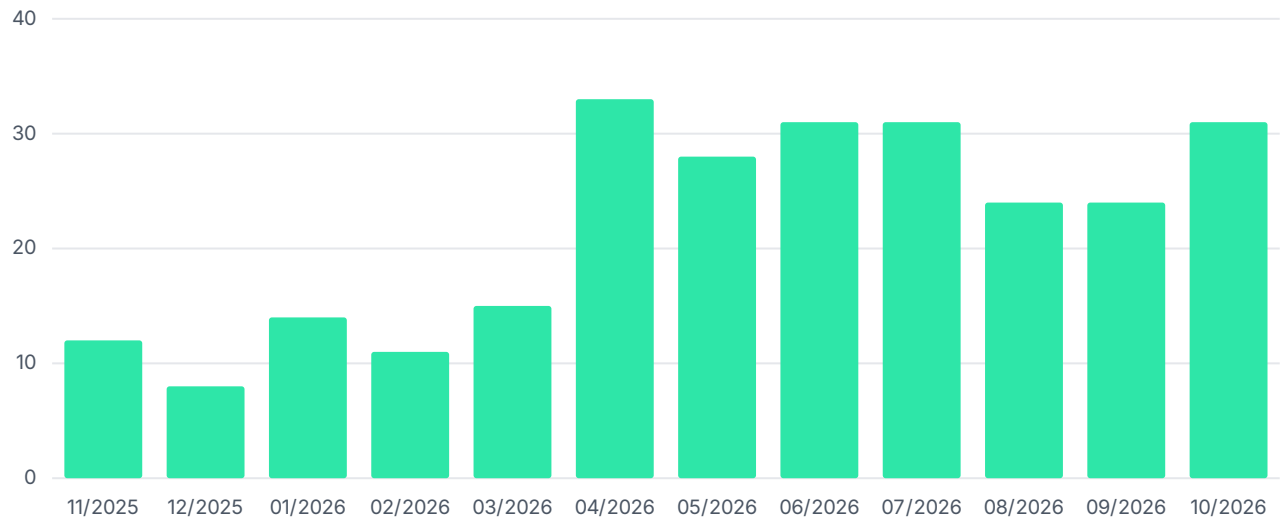

Figure 1 : Nombre de consultations publiées par mois, novembre 2025 à octobre 2026

Les dates limites de réponse se concentrent en septembre (38 consultations) et en juin (36). 49 consultations ferment en octobre ou novembre 2026. Parmi elles, 15 sont des contrats d'éclairage public intégrant les illuminations ; les autres portent surtout sur la location (13) et la pose de motifs (8).

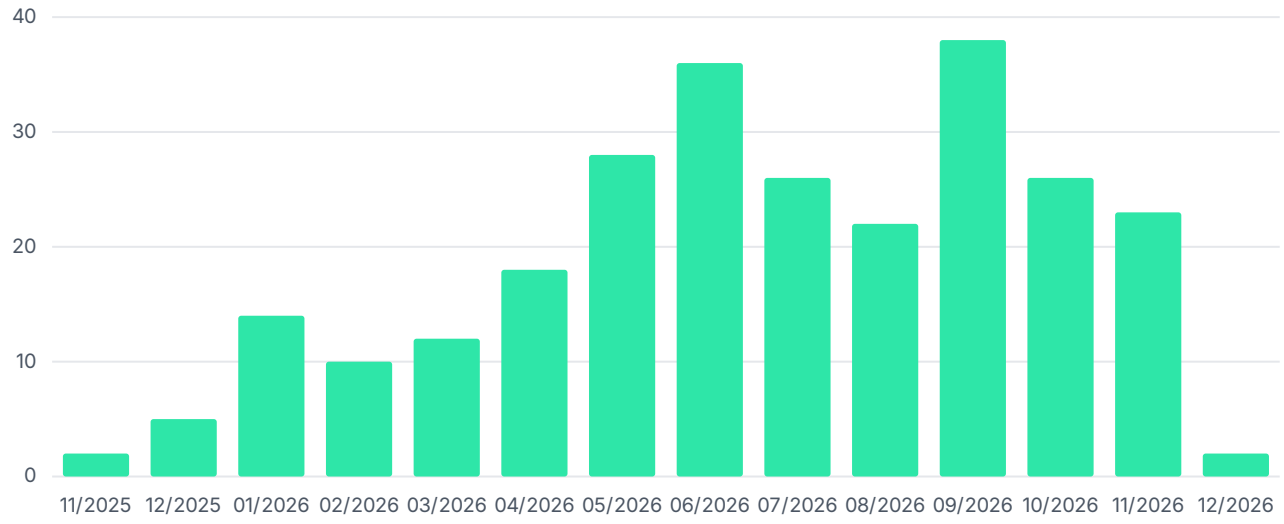

Figure 2 : Mois de la date limite de réponse

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Comparaison des deux semestres

Entre le premier semestre de la période (du 1er novembre 2025 au 30 avril 2026) et le second (du 1er mai au 31 octobre 2026), le nombre de consultations passe de 93 à 169. Cet écart reflète surtout le calendrier des achats, plus qu'une hausse de la demande : sur la même période, l'ensemble des appels d'offres publiés en France progresse de 3,4 %, et de 1,9 % sur les seules sources officielles (BOAMP et JOUE). Sur ces sources officielles, les consultations d'illuminations passent de 65 à 107.

	1ER NOV. 2025 AU 30 AVRIL 2026	1ER MAI AU 31 OCT. 2026
Consultations d'illuminations et décorations de Noël	93	169
dont publiées au BOAMP ou au JOUE	65	107
Ensemble des appels d'offres publiés en France	97 526	100 823
dont publiés au BOAMP ou au JOUE	41 498	42 278

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

04

SECTION 04

Géographie

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

GÉOGRAPHIE Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d’Azur en tête

L'Île-de-France (58 consultations) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (45) concentrent à elles deux 39 % des consultations. Suivent les Hauts-de-France (29) et Auvergne-Rhône-Alpes (28).

Le Nord (19) et les Bouches-du-Rhône (17) sont les départements les plus représentés, devant les Alpes-Maritimes (13), la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne (12 chacune). Les consultations couvrent 71 départements, ainsi que Saint-Barthélemy et la Nouvelle-Calédonie ; 8 proviennent des outre-mer : La Réunion, la Martinique, la Guyane, Saint-Barthélemy et la Nouvelle-Calédonie.

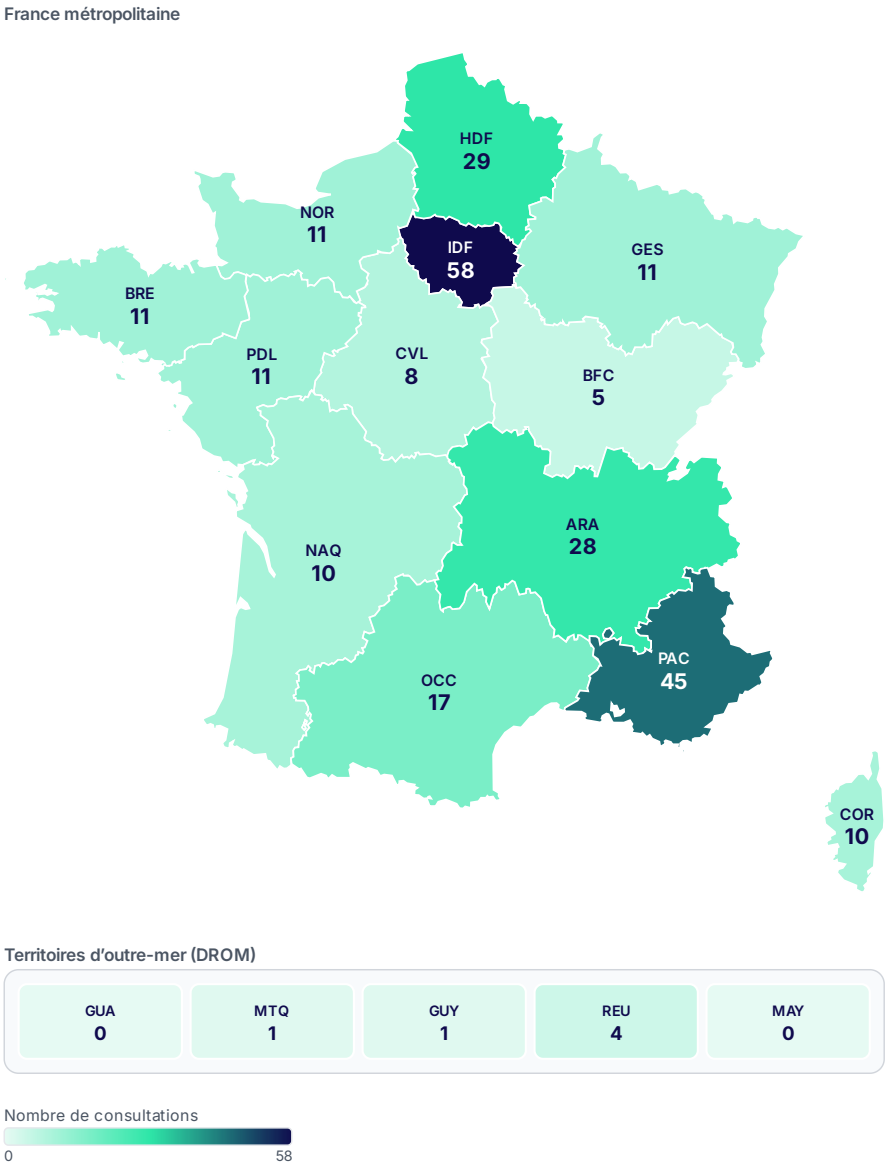

Figure 3 : Nombre de consultations par région

Consultations par région

RÉGION	TOTAL	NOV.-AVR.	MAI-OCT.
Île-de-France	58	25	33
Provence-Alpes-Côte d'Azur	45	22	23

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

RÉGION	TOTAL	NOV.-AVR.	MAI-OCT.
Hauts-de-France	29	9	20
Auvergne-Rhône-Alpes	28	6	22
Occitanie	17	5	12
Normandie	11	5	6
Bretagne	11	3	8
Pays de la Loire	11	3	8
Grand Est	11	3	8
Nouvelle-Aquitaine	10	5	5
Corse	10	0	10
Centre-Val de Loire	8	1	7
Bourgogne-Franche-Comté	5	3	2
La Réunion	4	2	2
Nouvelle-Calédonie	1	1	0
Guyane	1	0	1
Saint-Barthélemy	1	0	1
Martinique	1	0	1

Les dix départements les plus représentés

DÉPARTEMENT	CONSULTATIONS
Nord (59)	19
Bouches-du-Rhône (13)	17
Alpes-Maritimes (06)	13
Seine-Saint-Denis (93)	12
Seine-et-Marne (77)	12
Var (83)	10
Val-d'Oise (95)	9
Essonne (91)	8
Pas-de-Calais (62)	7
Yvelines (78)	5

La localisation retenue est celle de l'acheteur pour une commune, puisque les illuminations sont installées sur son territoire, et celle du lieu d'exécution pour les autres acheteurs. Saint-Barthélemy et la Nouvelle-Calédonie, avec une consultation chacune, figurent dans le tableau des régions mais pas sur la carte.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

05

SECTION 05

Acheteurs

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ACHETEURS

Un marché communal et très dispersé

Les communes lancent 244 des 262 consultations, soit 93 %. Les autres consultations émanent d'autres organismes publics (7 consultations), parmi lesquels la Présidence de la République, pour la décoration de ses sapins de Noël, d'intercommunalités et métropoles (5), de collectivités à statut particulier (4, en Corse, en Guyane et à Saint-Barthélemy) et de syndicats d'énergie ou d'éclairage (2).

Le marché reste celui des communes petites et moyennes : 126 consultations communales sur 244 viennent de communes de moins de 20 000 habitants, et 37 de communes de moins de 5 000 habitants. Les 16 villes de plus de 100 000 habitants présentes en comptent 19.



Figure 4 : Consultations par type d'acheteur

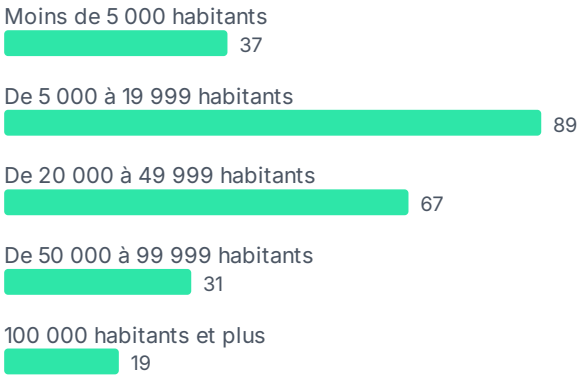

Figure 5 : Consultations des communes selon leur population

La commande est très dispersée : 243 acheteurs différents pour 262 consultations. Aucun acheteur n'en publie plus de trois, et seuls 18 en publient plusieurs, le plus souvent pour des prestations distinctes (achat des motifs puis pose, illuminations puis animations).

Acheteurs ayant publié plusieurs consultations

ACHETEUR	NOMBRE	PRESTATIONS	REMARQUE
Menton	3	achat de motifs et de matériel d'illumination ; pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité	dont une relance après un appel d'offres infructueux
Niort	2	achat et location combinés ; créations lumineuses et parcours artistiques	
Le Cannet	2	festivités et marchés de Noël avec décors lumineux	une pour Noël 2025, une pour Noël 2026
Landivisiau	2	pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité ; sapins et décors non lumineux	
Nîmes	2	créations lumineuses et parcours artistiques ; location de motifs lumineux	
Sanary-sur-Mer	2	achat de motifs et de matériel d'illumination ; pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité	
Chelles	2	pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité ; sapins et décors non lumineux	

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ACHETEUR	NOMBRE	PRESTATIONS	REMARQUE
Paris	2	pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité ; prestation non précisée dans l'avis	
Cannes	2	festivités et marchés de Noël avec décors lumineux ; sapins et décors non lumineux	
Megève	2	achat de motifs et de matériel d'illumination	dont une seconde publication après la date limite de la première
Vichy	2	achat de motifs et de matériel d'illumination ; pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité	
Marseille	2	location de motifs lumineux	dont une pour la mairie des 11e et 12e arrondissements
Narbonne	2	festivités et marchés de Noël avec décors lumineux ; sapins et décors non lumineux	
SPL ALTTA (Tignes)	2	location de motifs lumineux	dont une relance après infructuosité
Saint-Omer	2	location de motifs lumineux	deux consultations distinctes, décors et illuminations
Saint-Victoret	2	assistance à maîtrise d'ouvrage ; pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité	
Collectivité de Corse	2	sapins et décors non lumineux	arbre de Noël du personnel, dont une relance d'un lot
Martigues	2	festivités et marchés de Noël avec décors lumineux ; location de motifs lumineux	

Villes de plus de 100 000 habitants ayant publié au moins une consultation : Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Montpellier, Rennes, Toulon, Angers, Nîmes, Aix-en-Provence, Clermont-Ferrand, Brest, Annecy, Orléans, Caen, Argenteuil.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

06

SECTION 06

Attributions

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

AVIS D'ATTRIBUTION

Deux spécialistes en tête

Deepbloo recense 106 procédures attribuées sur la période, dont 75 portent spécifiquement sur les illuminations et les décors de Noël. Les autres concernent des contrats d'éclairage public intégrant les illuminations, des marchés de végétaux comprenant un lot de sapins ou des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage. 64 des 75 attributions dédiées nomment au moins un titulaire.

Deux spécialistes dominent : Blachère Illumination, entreprise basée à Apt (Vaucluse), est retenue dans 20 de ces 64 attributions, et Leblanc Illuminations dans 11. Les deux entreprises sont parfois retenues ensemble, dans des accords-cadres à plusieurs titulaires (Dijon Métropole, Niort, Toulouse). Les entreprises de l'éclairage public sont aussi présentes : Citeos (VINCI Energies) est retenu dans 5 attributions dédiées, à Brest, Caen, Dreux, La Valette-du-Var et Saint-Paul (La Réunion).

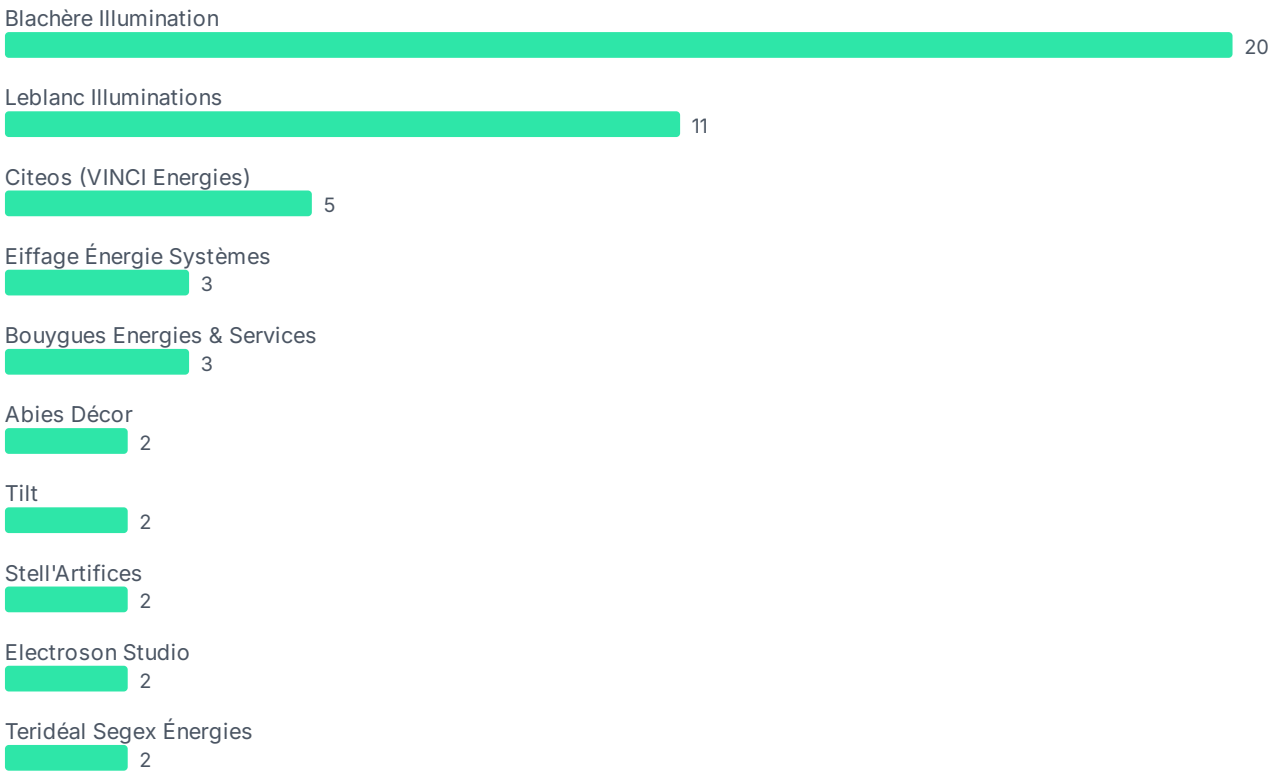

Figure 6 : Attributaires retenus dans au moins deux attributions dédiées

Lorsqu'un groupement est retenu, chacun de ses membres est compté. Une entreprise attributaire de plusieurs lots d'une même procédure n'est comptée qu'une fois.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

07

SECTION 07

Typologie des prestations

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

TYPOLOGIE

Louer plutôt qu’acheter

La location de motifs lumineux est la formule la plus fréquente : 76 consultations (29 %). La collectivité loue des motifs pour une ou plusieurs saisons, et le titulaire les installe, les entretient pendant les fêtes puis les démonte. 19 consultations combinent achat et location.

Les communes qui possèdent leurs motifs font appel à un prestataire pour la pose, la dépose, le stockage et l'entretien : 41 consultations. L'achat de motifs et de matériel en concerne 25.

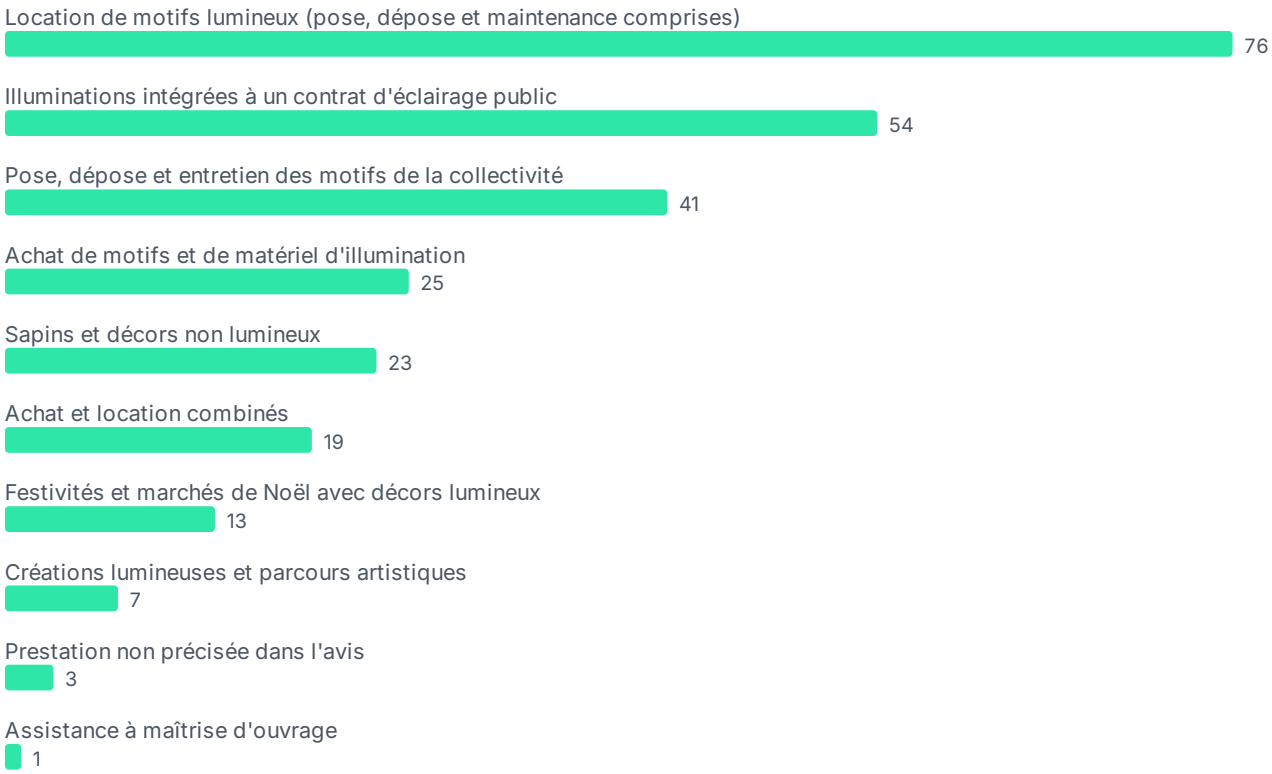

Figure 7 : Consultations par type de prestation

Environ une consultation sur cinq (54) n'est pas un marché dédié : les illuminations y sont confiées au titulaire du contrat d'entretien ou de performance de l'éclairage public, aux côtés des feux tricolores ou de l'éclairage des stades.

Les sapins et décors non lumineux représentent 23 consultations, dont plusieurs lots de sapins de Noël au sein de marchés de végétaux. Les festivités et marchés de Noël comprenant des décors lumineux en comptent 13, et les créations lumineuses et parcours artistiques 7, comme le parcours « centre historique en lumière » d'Annecy ou les illuminations du domaine de Trévarez, dans le Finistère.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Types de prestation : total et répartition entre les deux semestres

TYPE DE PRESTATION	CONSULTATIONS	PART	NOV.-AVR.	MAI-OCT.
Location de motifs lumineux (pose, dépose et maintenance comprises)	76	29 %	23	53
Illuminations intégrées à un contrat d'éclairage public	54	21 %	24	30
Pose, dépose et entretien des motifs de la collectivité	41	16 %	10	31
Achat de motifs et de matériel d'illumination	25	10 %	11	14
Sapins et décors non lumineux	23	9 %	9	14
Achat et location combinés	19	7 %	10	9
Festivités et marchés de Noël avec décors lumineux	13	5 %	1	12
Créations lumineuses et parcours artistiques	7	3 %	4	3
Prestation non précisée dans l'avis	3	1 %	1	2
Assistance à maîtrise d'ouvrage	1	moins de 1 %	0	1

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

08

SECTION 08

Conditions de consultation

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

CONDITIONS

Procédures adaptées et accords-cadres

Les procédures adaptées sont majoritaires : 150 consultations, contre 105 appels d'offres formalisés et 2 procédures négociées ou dialogues compétitifs. Le délai médian entre la publication et la date limite de réponse est de 30 jours ; 123 consultations laissent moins de 30 jours aux candidats.

108 consultations, soit 41 %, prennent la forme d'un accord-cadre, le plus souvent à bons de commande : la collectivité fixe les prix unitaires et commande chaque année les motifs ou les interventions dont elle a besoin. 20 consultations annoncent dès leur titre une durée de plusieurs saisons, comme Blois (2026-2030), Vienne (2026-2030) ou Le Puy-en-Velay (location triennale).

191 consultations ne comportent qu'un lot. Les autres séparent souvent la fourniture ou la location des motifs de leur pose, comme Clermont-Ferrand, qui a publié en trois lots la pose, la fourniture et la location de ses illuminations.

Type de procédure	
Procédure adaptée	150
Appel d'offres	105
Procédure négociée ou dialogue compétitif	2
Non renseignée	5

Nombre de lots	
1 lot	191
2 à 3 lots	49
4 lots et plus	22

Montants

La valeur estimée figure dans 62 des 195 consultations dédiées aux illuminations et décors. Sa médiane s'établit à 200 000 € HT. Ce chiffre doit être lu avec prudence : la valeur déclarée correspond le plus souvent au montant maximum de l'accord-cadre sur toute sa durée, reconductions comprises, et non à la dépense d'une saison.

Les contrats d'éclairage public intégrant les illuminations et les marchés de végétaux comprenant un lot de sapins sont exclus de ces calculs, leur montant couvrant d'autres prestations.

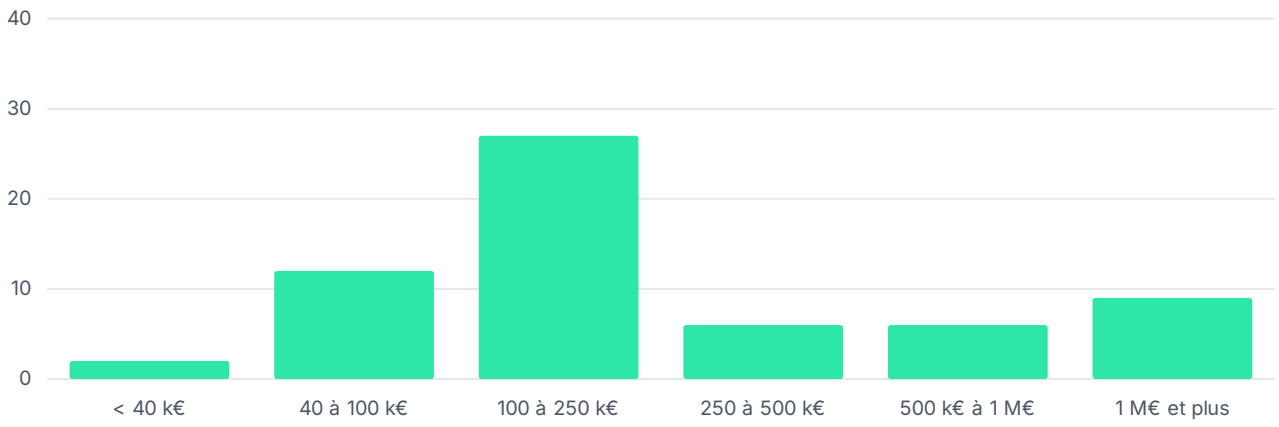

Figure 8 : Consultations dédiées selon la valeur estimée déclarée (HT)

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Les consultations dédiées dont la valeur estimée déclarée est la plus élevée (HT, sur toute la durée du marché)

ACHETEUR	OBJET	VALEUR ESTIMÉE	CE QUE RECOUVRE LE MONTANT
Montpellier	Location, pose et dépose des décorations lumineuses de Noël de la ville de Montpellier	4 M€	Total des montants maximums sur la durée de l'accord-cadre
Aix-en-Provence	Illuminations temporaires de la ville d'Aix-en-Provence, lot 2 : entreposage, pose, dépose et…	3,2 M€	Lot 2 (pose, dépose, entretien) : 800 000 € HT maximum par an sur 4 ans
Levallois-Perret	Pose, dépose, maintenance et stockage des décors de Noël de la ville de Levallois	2,4 M€	Valeur maximale sur 3 ans, reconductions comprises
Colmar	Montage, démontage, maintenance et stockage des illuminations de Noël (accord-cadre à bons de…	2 M€	500 000 € HT maximum par période, sur 4 périodes
Angers	Location, pose et dépose des illuminations de fin d'année	2 M€	Estimation sur 4 ans (maximum fixé à 3 millions d'euros HT)
Toulon	Prestations de pose, dépose et maintenance des illuminations festives de fin d'année	1,64 M€	Valeur estimée de l'avis
Toulouse	Acquisition de matériel d'illumination de Noël, années 2026 à 2030	1,5 M€	Valeur estimée de l'avis, sur 4 ans ; l'avis évalue la dépense prévue à 500 000 € HT
Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat	Accord-cadre pour l'acquisition et la location d'illuminations sur le territoire de la…	1,4 M€	Accord-cadre de 4 ans, acquisition et location
Nîmes	Location, pose et dépose des décorations d'illuminations	1,32 M€	Cumul des montants maximums sur 4 périodes, 2 lots

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

09

SECTION 09

Tendances à retenir

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

TENDANCES

Tendances à retenir

- **Une commande lancée dès le printemps.** 202 consultations sur 262 sont publiées d'avril à octobre 2026, soit deux à huit mois avant des illuminations installées en général fin novembre, comme à Lyon, où elles sont prévues du 27 novembre 2026 au 3 janvier 2027.
- **La location en tête au second semestre.** Du premier semestre (novembre 2025 à avril 2026) au second (mai à octobre 2026), les consultations de location passent de 23 à 53, celles d'achat seul de 11 à 14. Les prestations de pose et de dépose passent de 10 à 31.
- **Des festivités publiées tardivement.** Les marchés de Noël et festivités intégrant des décors lumineux sont presque tous publiés au second semestre (12 contre 1), certains en octobre pour des animations de décembre.
- **Des engagements sur plusieurs saisons.** 41 % des consultations sont des accords-cadres, et plusieurs des plus importantes en valeur couvrent quatre ans, comme à Aix-en-Provence, Angers ou Colmar.
- **Un marché de spécialistes.** Blachère Illumination ou Leblanc Illuminations figurent parmi les titulaires de 28 des 64 attributions dédiées qui nomment un titulaire.

Ces comparaisons portent sur des nombres de consultations ; sur de petits effectifs, elles sont données en valeur absolue.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

CONCLUSION Conclusion

Les illuminations de Noël donnent lieu à un flux régulier de consultations publiques, 262 en un an, porté par les communes de toutes tailles. Leur calendrier est à contre-saison : l'essentiel des consultations est publié d'avril à octobre, et les dernières ferment à quelques semaines de l'allumage.

Le marché s'organise autour de la location de motifs, de leur pose et de leur maintenance, fréquemment dans le cadre d'accords-cadres à bons de commande, dont certains couvrent plusieurs saisons. Une part importante des illuminations reste toutefois gérée dans les contrats d'éclairage public, ce qui les rend moins visibles que les marchés dédiés.

Dans un contexte où l'éclairage public pèse lourd dans la consommation d'électricité des collectivités et où la réglementation encadre les éclairages nocturnes, plusieurs indicateurs seront à suivre lors des prochaines campagnes : la part de la location face à l'achat, l'intégration des illuminations aux contrats de performance énergétique de l'éclairage public, la durée des accords-cadres et le nombre de consultations publiées au printemps 2027.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

10

SECTION 10

Annexes

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ANNEXES

Mots clés, sources et qualité des données

Mots clés utilisés pour le repérage

Expressions recherchées (titre, description, lots)	illuminations de Noël ; illuminations festives ; illuminations de fin d'année ; illuminations des fêtes ; décorations lumineuses ; décors lumineux ; motifs lumineux ; guirlandes lumineuses ; sujets lumineux ; décorations de Noël ; décors de Noël ; décorations festives ; décors festifs ; décorations de fin d'année ; sapins de Noël
Mot recherché seul (titre et lots)	illumination, illuminations
Combinaison (titre et lots)	lumineux, lumineuse, lumière associé à Noël, fêtes, fin d'année, festivités, féerie ou hivernales

Chaque avis repéré a ensuite été lu ; seuls ceux dont l'objet ou un lot porte sur les illuminations ou décorations de Noël ont été conservés (voir la méthodologie).

Sources

Les consultations retenues proviennent de 46 sources de publication distinctes, notamment : BOAMP, JOUE (TED), Marchés Online, Centrale des Marchés, profils d'acheteurs (AWS, Achatpublic, Klekoon, Marchés Sécurisés, Maximilien, Mégalis Bretagne, plateformes des métropoles de Lyon et de Toulouse) et presse régionale (Le Progrès, Sud Ouest).

Taux de renseignement des principaux champs

Date limite de réponse renseignée	100 %
Procédure renseignée	98 %
Valeur estimée renseignée (consultations dédiées)	32 %
Attributions dédiées nommant un titulaire	85 %

Définitions

Consultation : procédure de mise en concurrence lancée par un acheteur public, comptée une seule fois quel que soit le nombre de ses publications. **Accord-cadre** : contrat qui fixe les prix et les conditions des commandes passées par l'acheteur pendant sa durée. **Procédure adaptée** : procédure librement définie par l'acheteur en dessous des seuils européens. **Valeur estimée** : montant déclaré par l'acheteur dans l'avis, le plus souvent pour toute la durée du marché.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

À PROPOS

Qu’est-ce que Deepbloo ?

Deepbloo repère les projets publics et privés plusieurs mois avant qu'ils ne deviennent des appels d'offres, puis suit les consultations qui en découlent, en France et dans plus de 190 pays. La plateforme rattache chaque signal amont à un projet et à un maître d'ouvrage : délibérations des collectivités, permis de construire, avis de l'autorité environnementale, zones d'accélération des énergies renouvelables, concertations et presse locale.

Projets privés à venir

Plus de 200 000 projets privés suivis en France, identifiés dès leurs premiers signaux, bien avant toute consultation.

Détection en amont

Exemple : un projet de parc photovoltaïque à Gouzon, visible dans une délibération municipale neuf mois avant l'appel d'offres.

Appels d’offres et attributions

Les consultations publiques en France et dans le monde, avec leurs avis d'attribution, issues de plus de 5 000 sources.

Qualification accélérée

L'intelligence artificielle extrait plus de 50 critères par dossier : périmètre, lots, échéances, contacts et spécifications techniques.

FRANCE
200 000+
PROJETS PRIVÉS

FRANCE
1 500 000+
DÉLIBÉRATIONS

FRANCE
600 000+
APPELS D'OFFRES

FRANCE
180 000+
AVIS D'ATTRIBUTION

INTERNATIONAL
4 000 000+
APPELS D'OFFRES DANS 190+ PAYS

INTERNATIONAL
5 000+
SOURCES

> En savoir plus : deepbloo.com

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.